AVIS DES ELUS DU COMITE D'ENTREPRISE AG2R REUNICA

Les résultats de la SGAM AG2R LA MONDIALE ressortent pour l'année 2016 à un très bon niveau, 320 M€, malgré un recul du résultat combiné AG2R REUNICA (31M€ VS 66 M€ en 2015). Il s'agit du meilleur résultat depuis 2012. Pour autant, ces résultats ne sont pas homogènes.

Solvabilité

Nous constatons que le ratio de solvabilité est en nette amélioration et que l'objectif cible de 150% est atteignable.

Cependant, nous demandons à être régulièrement informés de la trajectoire et des leviers utilisés pour atteindre les objectifs de solvabilité, ainsi que de la réalité de leur mise en oeuvre. Pour mémoire, le FRPS, présenté comme un levier central pour augmenter la solvabilité du groupe, a été abandonné (plus de 30 points espérés de marge de solvabilité).

Nous nous interrogeons également sur la disparité du ratio de solvabilité dans les différentes entités du groupe, notamment de la faiblesse de celui d'AG2R REUNICA PREVOYANCE.

Ainsi, son niveau à 136% est bien moindre que celui de la concurrence (ratio médian à 248% pour les IP) Or, les leviers de renforcement de cette marge de solvabilité reposent essentiellement sur l'amélioration des résultats.

Résultats des entités du groupe

En 2016, si le résultat combiné reste correct, hors marges de prudence, cette situation est principalement due au redressement des résultats de PRIMA (+2,5 m€ vs -10,3 m€ en 2015), et la résorption des pertes chez PRADO (-3,1 VS -9,7 M€ en 2015).

Par contre la situation d'AG2R REUNICA PREVOYANCE nous parait préoccupante malgré une légère amélioration (-41,9 M€ VS - 55,8 M€).

Nous constatons une hausse de la marge technique, nécessaire pour la santé du groupe. Cependant, cela entraine un solde de souscription (affaires nouvelles nettes des résiliations) très déséquilibré. Le niveau des résiliations attendues en standard, individuel ou collectif mais aussi en CCN sera très supérieur à la production nouvelle.

La pression accrue sur les marges techniques n'aura-t-elle pas à terme un effet négatif sur l'activité et le développement du groupe ?

Construction des résultats

Nous nous interrogeons sur la construction des résultats économiques des différentes entités du groupe qui ne nous permet pas de juger de la santé et de la stabilité réelle de ces structures.

AG2R REUNICA PREVOYANCE:

Si le résultat d'AG2R Réunica P est lourdement déficitaire en 2016 (-42M€), les provisions passées masquent en réalité une certaine amélioration sur le plan technique. La provision de 18M€ enregistrée dans le cadre de la Loi Eckert relative aux capitaux décès en déshérence, les marges de prudence (35M€ en décès et 21M€ en arrêt de travail), la provision de 15M€ pour couvrir les engagements résiduels du contrat CCAS ont engendré ce déficit.

Ces provisions, si elles sont justifiées, n'ont-elles pas été surestimées ?

PRADO EPARGNE:

Si les résultats sont passés de - 9,7 M€ à - 3,1 M€ cette situation est due en partie à la baisse des coûts de distribution facturés par le GIE AG2R REUNICA (-2,2 M€ en 2016) et sur le fonds de commerce déprécié à 100%. Alors que la vente de PRADO EPARGNE est en projet, ces éléments exceptionnels ne nous permettent pas de juger, là aussi, de la santé réelle de cette entité. De la même manière, nous pouvons avoir des doutes sur la construction des résultats antérieurs de PRADO EPARGNE.

Dans ces conditions, comment juger la pertinence d'une externalisation de cette activité, tant sur le plan économique, que sur le plan social ?

Nous nous inquiétons également sur la situation économique de la SMACL qui a rejoint récemment le groupe.

Son développement du portefeuille est certes en croissance soutenue depuis plusieurs années. Pourtant, nous constatons plusieurs facteurs défavorables à la stabilité financière de ce partenaire :

- Dégradation année après année du S/C.
- Frais généraux élevés.
- Une amélioration du résultat 2016 en trompe l'œil car elle intègre un produit exceptionnel de 3M€ liée à l'indemnisation perçue suite à la dissolution de la SGAM Smacl.
- Forte dégradation de la solvabilité depuis 2014.

Pourquoi intégrer un membre en situation économique difficile dans le contexte actuel ?

Quelle est la trajectoire de redressement prévue ?

Retraite

De 2014 à 2018, les charges courantes des IRC devraient être réduites de l'ordre de 50M€. A fin 2016, le groupe est en avance sur sa trajectoire de réduction des dépenses de l'ordre de 40M€.

Les résultats des fonds de gestion atteignent en 2016 98,5 M€ (vs 47,6 m€ en 2015).

Nous estimons que les réductions de dépenses sont trop rapides. Au final ¼ de la dotation non consommée alimentera les fonds de réserve et risque d'être ponctionnée par nos fédérations.

Dans un contexte de fusion impliquant des réorganisations importantes et déstabilisantes pour le personnel et dégradant leurs conditions de travail, pourquoi maintenir un tel rythme dans les restrictions budgétaires demandées par nos instances ?

Nous rappelons que ces réductions excessives de frais se sont aussi traduites par une diminution plus importante des effectifs que la cible budgétisée : Soit en 2015, 38 ETP de plus que la cible, et en 2016 : 42 ETP de plus.

Nous sommes alarmés du fort contraste entre d'une part le niveau « anormalement » élevé des résultats dégagés par les fonds de gestion Retraite et la trajectoire RH qui montre une baisse des effectifs supérieure à la cible.

Nous considérons que l'engagement du groupe à respecter ces restrictions budgétaires ne doit pas impacter à un tel niveau les frais de personnel, ni les moyens informatiques à déployer, en particulier le développement d'outils qui relève de notre autonomie de gestion.

Frais de gestion

Les charges globales du GIE ont baissé fortement en 2016 (-48 m€).

Cette baisse a porté principalement sur les frais de personnel.

Comment garantir une bonne qualité de service avec cette réduction drastique des frais de personnel qui pèse lourdement sur le rapport charges/effectifs ?

La baisse des frais de gestion se différencie entre la Retraite Complémentaire (-29,8 m€), dont les charges baissent sensiblement à cause des décisions fédérales, et l'Assurantiel (-10,2 m€), dont les coûts récurrents progressent (intégration d'une partie des effectifs du GIE AMP et augmentation des moyens en gestion pour faire face aux besoins).

Dans le contexte de diminution des ressources de la Retraite Complémentaire, le financement des fonctions support ne va-t-il pas reposer de plus en plus sur la seule partie assurantielle, avec un risque de redimensionnement de ces fonctions ?

Activité commerciale

Dans un contexte rendu difficile pour le développement commercial par la direction, avec une baisse d'effectif de plus de 90 salariés, les réseaux ont fait une année satisfaisante en évolution du chiffre d'affaires (+17% dans le MDE).

Cette évolution a été portée principalement par l'application de l'ANI sur une année entière mais a touché de plein fouet le réseau MDP (46 M€ de résiliations en 2016) qui doit trouver des relais de croissance et réorienter son plan d'action commerciale (PAC).

Le volume des résiliations en Santé et Prévoyance Standard collective a progressé nouveau en 2016 de +35% au global. Les résiliations ont augmenté de 9% en Santé collective standard, et de 60% en Prévoyance collective.

Cependant, la défense du portefeuille, axe stratégique pour la marge technique, est sous valorisée dans la politique des challenges commerciaux.

Pourquoi ne pas ajuster en conséquence les objectifs des réseaux pour les mettre en adéquation sur le terrain avec l'ambition nationale du groupe ?

CICE

Sur l'enveloppe globale du GIE AG2R REUNICA, seuls 12% sont utilisés pour la formation.

Certes 40% sont consacrés à l'embauche mais il ne s'agit pas d'emploi permanent, puisque les sommes dégagées participent pour une grande partie au financement des contrats en alternance.

DSN

Le déploiement de la DSN connait actuellement des problèmes importants de gestion dans le groupe. Leur résolution ne semble pouvoir s'opérer que sur le long terme. Ces problèmes peuvent générer à terme des problèmes financiers pour le groupe (cotisations non affectées dans les comptes, recouvrements gelés...) ce qui peut mettre en péril l'arrêté des comptes et leurs certifications.

Si les difficultés de cet outil sur la partie retraite relèvent en grande partie de décisions fédérales, la résolution des anomalies sur la partie assurantielle relève de la responsabilité de notre groupe.

Quels moyens internes allons-nous déployer pour résoudre rapidement ces dysfonctionnements ?

La sous traitance

La politique de sous traitance du groupe devient pérenne. En 2015, la sous traitance en centres d'appel et en centres de gestion représentait 30 M€, le budget 2017 prévoit une charge de 39,8 M€, soit une augmentation de 37%.

A l'origine, la direction justifiait ce recours aux prestataires par la prise en charge de tâches sans valeur ajoutée, par l'utilisation d'expertises absentes dans le groupe(DSI) ou pour faire face à des pics de charges ponctuelles. Aujourd'hui cette politique est devenue systématique. Elle est tellement intégrée dans le groupe que sa pertinence, la valeur apportée et son sens économique ne sont plus interrogés en amont à son recours.

Par ailleurs nous sommes dans une réorganisation d'entreprise où la valorisation de l'emploi est un enjeu important. Nous pouvons nous interroger sur la variété des qualifications d'emploi que le groupe devra continuer offrir à terme, si cette politique de sous-traitance n'est pas modifiée.

En conclusion

Si les performances économiques et financières du groupe sont en amélioration, si la trajectoire de réduction des coûts est respectée, et si les objectifs de solvabilité sont atteignables, à « quel prix social » devons-nous, cependant, payer ces résultats ?

Nous rappelons que sur les 48 millions d'euros de réduction des frais de gestion, 41 millions d'économie ont été faits au détriment des salariés (13 millions sur les frais de personnel et 28 millions sur la variation du passif social).

Ces économies dégradent directement la qualité de service rendu aux clients ainsi que les conditions de travail et la motivation des salariés.

Dans un contexte de fusion et de réorganisation interne, nous demandons que :

- le groupe ralentisse les restrictions budgétaires pour limiter les impacts sociaux ;
- l'objectif de notre direction soit aussi de reprendre la main, demain, sur les conditions de travail de ses collaborateurs.